



CAMPING
LES BOIS FLOTTE
DE CAMARGUE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2026

Le CAMPING LES BOIS FLOTTE DE CAMARGUE sis à SALIN DE GIRAUD 13129 – Route de la Mer ci-après dénommé « l'hébergeur » :

CONDITIONS DE RÉSERVATIONS :

Les tarifs et informations publiées sont communiqués à titre indicatif. Les visuels ne sont pas contractuels, les textes pourraient présenter des erreurs qui auraient échappées à l'auteur. Seuls les prix figurant sur la confirmation de réservation sont contractuels. Les prix sont exprimés en euros, et tiennent compte d'un taux de TVA de 10%, en vigueur au 1er Janvier 2026 après classement touristique de l'Etablissement en catégorie 3 étoiles.

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés en cours de saison en fonction de l'évolution de la demande et du marché touristique. Le prix contractuel est sujet à modification uniquement en cas de variation des taxes applicables entre la date de réservation et la date de paiement.

Une taxe de séjour individuelle est perçue par le camping pour chaque adulte de 18 ans et plus séjournant et est intégralement reversée aux collectivités locales. Son montant est fixé selon les dates du séjour.

Concernant les locatifs, seuls les séjours de deux nuits minimums sont acceptés. Pour un séjour d'une seule nuit, une majoration d'une demi nuit sera facturée. Les réservations d'une seule nuit se font uniquement par téléphone.

Pour les emplacements de camping, le forfait de base inclut 2 personnes + 1 emplacement + 1 installation + 1 véhicule + l'accès à l'eau et à l'électricité. L'occupation maximale est de 6 personnes par emplacement (enfant de moins de 2 ans inclus). Les personnes

supplémentaires devront s'acquitter d'un supplément par jour et par personne (cf tarif en vigueur fixé par l'établissement).

Des frais de dossiers seront appliqués pour toutes réservations :

- **Frais de dossiers : 12.00€**

Pour les locations d'hébergements, le forfait inclut le nombre de personnes (enfant de moins de 2 ans inclus) prévu lors de la réservation, dans la limite de 6 places selon le type d'hébergement choisi.

Si le nombre d'occupants dépasse la capacité de l'hébergement sélectionné, le camping en refusera l'accès.

Les hébergements loués sont équipés et incluent tout le matériel de cuisine, la vaisselle ainsi que la literie (coussins et couettes).

Les draps ainsi que le linge de toilette ne sont pas inclus dans le forfait de base. Ils peuvent être louer lors de la réservation (cf tarif en vigueur fixé par l'établissement).

En 2026 : 15€ pour le pack de linge 2 personnes, 12.00€ pour le pack linge de lit 1 personne et 7.00€ pour le pack linge de toilette.

Il est rappelé que les lits superposés sont interdits aux enfants de moins de 6 ans, pour des raisons de sécurité.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

La réservation devient effective après validation de l'établissement et règlement d'un acompte ou de la totalité du séjour.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Les moyens de paiement acceptés sont :

- **Cartes bancaires : Eurocard, Mastercard, Visa**
- **Chèques vacances ANCV**
- **Chèques bancaires ou postaux à l'ordre de la SAS LES ROULOTTES SALINIERES**
- **Espèces contre reçu au bureau d'accueil**
- **Virements bancaires français et étrangers**

Pour les locations et les emplacements de camping :

- ✓ **Lorsque la réservation est effectuée plus de 30 jours avant la date de début du séjour :**
 - un acompte de 30 % du prix du montant total du séjour (hébergement ou emplacement + options) est exigé et encaissé au moment de la réservation.
 - le solde du séjour doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour. A défaut de paiement, la réservation n'est plus assurée.
- ✓ **Lorsque la réservation est effectuée moins de 30 jours avant la date de début du séjour :**
 - le règlement intégral du séjour doit être effectué au moment de la réservation.

MODIFICATION de séjour :

Pour toute demande de modification de dates ou du nombre de participants au séjour, l'hébergeur se réserve le droit de refuser en fonction des disponibilités et les tarifs en vigueur. Toute demande de diminution de la durée de séjour sera considérée par l'hébergeur comme une annulation partielle. Dans ce cas, une partie de la somme déjà engagée sera retenue à titre de dédommagement.

ANNULATION de séjour :

- **Annulation du fait du client :** Toute demande d'annulation de réservation doit être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception ou par email. Le remboursement des sommes déjà versées interviendra uniquement après examen du dossier. Il dépendra du motif d'annulation et des justificatifs transmis à l'hébergeur (accidents, décès, maladie).

Les phénomènes météorologiques ne peuvent faire partie des motifs d'annulation recevables.

- ✓ **Lorsque l'annulation intervient plus de 45 jours avant la date du séjour :**
Remboursement intégral des sommes déjà versées.
- ✓ **Lorsque l'annulation intervient entre 45 jours et 30 jours :** Remboursement à hauteur de 50% des sommes engagées pour le(s) séjour(s). 50% des sommes engagées seront conservées par l'hébergeur à titre de dédommagement.
- ✓ **Lorsque l'annulation intervient entre 30 jours et 15 jours :** Remboursement à hauteur de 25% des sommes engagées pour le(s) séjour(s). 75% des sommes engagées seront conservées par l'hébergeur à titre de dédommagement.
- ✓ **Lorsque l'annulation intervient entre 15 jours et 0 jour :** La totalité des sommes versées (Acompte et/ou solde du séjour) seront conservées par l'hébergeur à titre de dédommagement pour annulation tardive.
- **Annulation du fait de l'hébergeur :** En cas d'annulation du fait de l'hébergeur, sauf en cas de force majeure, le séjour sera intégralement remboursé.

ARRIVÉE ET DÉPART :

La pièce d'identité du client et de ses accompagnants sera exigée à l'arrivée au camping.

• Pour les emplacements de camping :

La location de l'emplacement débute à 12h00, l'emplacement doit être libéré avant 10h00 le jour du départ.

Passé ce délai, une nuit supplémentaire sera facturée au client.

• Pour les locations d'hébergements :

La location de l'hébergement débute à 16h00, l'hébergement doit être libéré avant 11h00 le jour du départ.

À la remise des clés, une caution sera demandée au client (montant indiqué ci-dessous, défini en fonction de la catégorie de l'hébergement). Cette caution lui sera restituée le jour de son départ, après état des lieux et si aucune détérioration du bien et des équipements mis à disposition n'a été constatée.

Montant de la caution pour les Coco-Sweet et Tentes MAORI : 250.00€

Montant de la caution pour les autres catégories de Mobil-Home : 400.00€

Un inventaire de la location sera remis au client le jour de son arrivée. Le client est tenu de le contrôler et de signaler toute anomalie dès le jour de son arrivée.

Toute insatisfaction concernant l'état général, l'équipement ou la propreté de la location doit être signalée à l'hébergeur par le client dès l'installation, afin d'y remédier.

Aucune réclamation ne sera recevable passé ce délai.

Les locations doivent être rendues en parfait état de propreté, l'inventaire vérifié.

Tout objet cassé ou détérioré serait à la charge du client, ainsi que la remise en état des lieux, si cela s'avérait nécessaire. La caution de la location serait alors encaissée par l'hébergeur.

Le nettoyage de fin de séjour est à la charge du client. Une caution de 70.00 € sera demandée le jour de l'arrivée (non encaissée, elle sera rendue en fin de séjour suite à un état des lieux favorable).

Le client peut opter pour un « **Forfait Ménage** », facturé **70.00€** à demander à la réception le jour de l'arrivée. La vaisselle, le nettoyage de la table de cuisson et de l'évier, le ramassage

des poubelles ne sont pas inclus dans le forfait ménage. Ces derniers restent sous la responsabilité des clients sous peine d'encaissement de la caution.

La caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

RÉCLAMATION

- En cas de réclamation, le client dispose d'un délai de 15 jours après la date de fin de son séjour pour signaler tout litige par courrier recommandé avec accusé de réception au service « client » de l'hébergeur. L'hébergeur dispose d'un délai de 30 jours après réception de la réclamation pour y répondre. Si le client considère ne pas avoir obtenu une réponse satisfaisante de la part de l'hébergeur, celui-ci a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans un délai maximum d'un an à compter de la date de la réclamation écrite adressée à l'hébergeur. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont : Médicys – 73 boulevard de Clichy – 75009 PARIS – 01 49 70 15 93 – www.medicys.fr. Le médiateur peut être saisi par courrier, téléphone ou via son site internet.
- En cas de non résolution de litige, la juridiction compétente pour la résolution du litige est le tribunal de TARASCON.

INTERRUPTION DE SÉJOUR ET PRESTATIONS NON UTILISÉES :

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée décalée, départ anticipé, évènement météorologique...) du fait du client ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement. Malgré le paiement du solde, sans nouvelle de la part du client (par email ou lettre recommandée avec accusé de réception), 24h après le début du séjour, l'hébergeur se réserve le droit de disposer de l'hébergement ou de l'emplacement. Le client ne pourra alors prétendre à aucune indemnité. Aucun remboursement ou dédommagement ne sauraient être pris en compte en cas de non utilisation d'un ou plusieurs services, ou en cas de fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liés à un problème technique, climatique, administratif ou législatif.

RESPONSABILITÉ DU CLIENT :

Le client doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au client avant le début du séjour.

ANIMAUX :

Les animaux domestiques sont acceptés aux conditions décrites ci-dessous, sous la responsabilité de leurs maîtres. Ces conditions sont reprises dans le Règlement Intérieur disponible à l'Accueil du Camping.

Les animaux de catégorie 1 et 2, ainsi que les chiens de plus de 25 kilos ne sont pas acceptés dans l'enceinte de l'établissement de l'hébergeur.

Lors du séjour, le client doit obligatoirement être muni du carnet de vaccination à jour de l'animal.

Les chiens doivent être tenus en laisse et ne doivent pas être laissés sans surveillance dans l'enceinte de l'établissement (dans l'hébergement, sur l'emplacement de camping ou dans une voiture). **Le ramassage des déjections canines reste sous la responsabilité du client.** En cas de non-respect de ces règles, l'hébergeur sera en droit de demander au client de quitter l'établissement et ce dernier ne pourra alors prétendre à aucun remboursement.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le client est tenu d'en prendre connaissance dès son arrivée et s'engage à le respecter. En cas de non-respect du règlement intérieur, **l'hébergeur se réserve le droit de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement.**

DROITS À L'IMAGE :

Lors du séjour du client, ce dernier ainsi que ses accompagnants sont susceptibles d'être photographiés ou filmés pour les besoins publicitaires de l'hébergeur.

L'hébergeur pourra utiliser ces images pendant une durée maximale de dix ans.

Le client est informé qu'il lui revient de signaler par écrit à l'hébergeur, dès son arrivée, son opposition éventuelle à cette pratique.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

INSCRIPTION :

Nous nous réservons le droit de ne pas autoriser l'entrée ou le séjour dans l'Etablissement de toute personne dont le comportement pourrait troubler l'ordre public.

L'accès au terrain n'est autorisé qu'après inscription au bureau, sous couvert d'une pièce d'identité. Elle implique l'acceptation du règlement intérieur.

Le non-respect de celui-ci entraînera l'expulsion ferme et définitive du camping sans remboursement. Les visiteurs sont admis de 9h à 23h, sous la responsabilité des clients visités.

- Piscine : Les shorts, bermudas, combinaisons et vêtements amples (robes, etc.) ne sont pas autorisés à la piscine.

Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

- Bracelet : Le port du bracelet identifiant est en permanence obligatoire sur le camping.

RESPECT D'AUTRUI :

Les véhicules ne peuvent circuler dans le camping entre minuit et 7h. La vitesse est limitée à 10km/h. Les appareils de radio, de télévision, etc. ne doivent en aucun cas déranger vos voisins. Les sanitaires doivent être maintenus en constant état de propreté par les usagers. Les plantations florales doivent être respectées.

SÉCURITÉ :

Il est strictement interdit de fumer dans les hébergements.

Usage des barbecues à gaz uniquement.

Tout feu ouvert est strictement interdit par arrêté préfectoral et municipal.

Les barbecues aux charbons de bois sont donc interdits.

La Direction n'est responsable que des objets déposés au bureau : le campeur garde la responsabilité de sa propre habitation. La détention de substances illicites est interdite. La consommation d'alcool en dehors des emplacements et lieux prévus à cet effet est formellement interdite, sous peine d'exclusion définitive.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur qui est affiché à l'entrée et à l'accueil.

L'établissement dispose de caméras de surveillance conformément à l'arrêté ministériel n° 2011-86 et le Code de la Sécurité Intérieure (art. L223-1 à L223-9 et L251-1 à L255-1) & (art. R251-1 à R253-4)

Pour toute information relative au droit d'accès aux images s'adresser à l'hébergeur à l'Accueil de l'Etablissement ou en téléphonant au 04.90.58.25.09.